

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GRAND SOLEIL D'AFRIK » en abrégé « GSA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRÉ  
CHÂTEAU NON LOIN DE LA PHARMACIE LA REDEMPTION  
LOT 48 ILOT 5 SECTION NX, Lot 48, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 27/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRAND SOLEIL D'AFRIK » en  
abrégé « GSA »

Objet : - Bâtiment travaux public  
- Gestion immobilière  
- Aménagement foncier  
- Lotissement  
- Travaux VRD  
- Vente de maison et terrain  
- Nettoyage et entretien  
- Phytosanitaire  
- Placement de personnel  
- Assistance fiscale et comptable  
- Transport de personnes, marchandises et

livraison

- Gestion de moto et VTC  
- Le conseil et l'expertise dans tous domaines.

Et généralement toutes opérations financières, industrielles ou commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tout objet similaire ou connexe.

Capital 8,000,000 F CFA divisé en (800.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 800 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRÉ  
CHÂTEAU NON LOIN DE LA PHARMACIE LA REDEMPTION  
LOT 48 ILOT 5 SECTION NX, Lot 48, Ilot 5

Dirigeant(s) Mlle KOFFI GUIRAUD MARIE ELVIRE  
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02780 du 06/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18924/GTCA/RC/2023 du 06/03/2023

